

J'aimerai porter plainte contre l'Etat Français qui autorise les opérateurs de téléphonie mobile, les fabricants de téléphones portables, les fournisseurs d'accès à internet et tous ceux qui commercialisent leurs produits et service de technologies sans-fil, à utiliser et inonder le territoire sans en avoir auparavant testé l'innocuité sur la santé humaine

Je réagis très violemment au contact des ondes électromagnétiques .

Je suis EHS = électrosensible

et vis enfermée depuis plus de 3 ans

Ma vie est en danger, celle de mon Fils et de mon Entreprise aussi

Et tout ceci à cause de technologies qui sont à but commerciales. Elles ne sont pas un effet de la Nature

La Constitution Française dit que chaque citoyen doit être libre de ses mouvements hors je suis totalement prise en otage et privée de ma liberté

L'Etat se doit de protéger ses Citoyens

Sur ce sujet sa responsabilité est totale : puisqu'il laisse faire

L'Etat doit NOUS protéger de ces Ondes COMMERCIALES

L'électrosensibilité n'est qu'un signe

La totalité de ces maladies nouvelles (maladies environnementales) sont provoquées par ces Ondes

Un génocide

Pour ma part :

Déclenchement de l'électrosensibilité extrême dès utilisation d'un téléphone portable, d'une boxe en wifi et d'un téléphone sans-fil à la maison, d'un déménagement professionnel dans un immeuble de bureaux avec 5 boxes en wifi direct, dans une triangulaire de 3 antennes relais de téléphonie mobile.

Je vis en milieu rural

Avant : je n'avais RIEN, j'étais normale et ma vie était heureuse, fluide

Désormais je slalome comme je peux pour rester en vie

L'Humain est devenu mon ennemi car un humain = un portable et une boxe en wifi + les gadgets dont il est friand (GPS dans les voitures, tablettes, clefs de voitures, bips portails...)

En gros : je ne sais plus où me mettre pour survivre

C'est quand même un comble pour quelqu'un qui chouchoute les Gens !

Anne. 47 ans. Esthéticienne. Sud Ardèche